

**AVIS PUBLIC**

**RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR  
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025**

En conformité avec l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, AVIS est par les présentes donné que le rapport financier préparé par le trésorier et le rapport des vérificateurs, pour l'exercice financier 2025, seront redéposés à la séance du Conseil de la Ville de Dollard-des-Ormeaux qui se tiendra le 7 juillet 2026 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, 12001 boulevard De Salaberry, Dollard-des-Ormeaux.

DONNÉ à Dollard-des-Ormeaux, Québec, ce 26 juin 2026.